

Le 28 septembre, une fois OUI et une fois NON

Mots d'ordre de l'UDF pour le 28 septembre 2014

OUI à l'initiative populaire « **Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration !** »

NON à l'initiative populaire « **POUR une caisse publique d'assurance-maladie** »

Sumiswald, le 21 juin 2014

L'assemblée des délégués de l'Union Démocratique Fédérale (UDF) s'est réunie à Sumiswald (BE). Quelques soixante délégués venus des quatre coins de la Suisse ont décidé des mots d'ordre suivants pour les objets mis en votation le 28 septembre 2014 :

OUI à l'initiative populaire « **Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration !** »

Henrique Scheider de l'union suisse des arts et métiers (usam) plaide pour cette initiative : elle mettrait fin à une situation injuste. Par exemple une salade identique achetée au supermarché est taxée de 2,8%, tandis qu'au restaurant ce sont 8%. Il y a donc actuellement inégalité de taxation entre supermarchés, petits commerces du secteur alimentaire, vente aux stands et la restauration.

En discussion est évoqué que la fin de cette discrimination engendrerait une perte de 700 millions par an pour la caisse fédérale. Perte qui pourrait tenter notre conseil fédéral de réaliser la prochaine hausse de notre TVA

Néanmoins, l'assemblée des délégués a décidé le OUI par 28 voix, contre 18 non et 8 abstentions

NON à l'initiative populaire « **POUR une caisse publique d'assurance-maladie** »

Bea Heim, conseillère nationale (PS, SO) a défendu la caisse unique : notre système actuel avec ses 60 caisses-maladie et plus de 300'000 différents modèles de primes serait trop compliqué et « opaque ». Une unique caisse publique simplifierait la vie des assurés : une seule administration à la place de 60, des prestations claires et nettes, des primes uniques par canton, une meilleure coordination avec les assurances sociales et les mêmes prestations pour tous. Moins de pub et une administration plus mince permettraient des centaines de millions d'économies. Bref : ce modèle d'assurance serait plus simple, plus juste et pour autant, plus avantageux.

Henrique Schneider (usam) met en garde : les caisses uniques de nos pays voisins ont amené une augmentation des coûts pour des prestations plus pauvres, tout en faisant exploser les frais de l'administration. Les prestations médicales, par la suite y sont même « rationnées » : c'est l'état qui décide du traitement du patient. Des réflexions économiques auront donc le dernier mot, et la qualité du traitement en perdra, et la vitesse encore plus. Notre système actuel a fait ses preuves. Son aspect compétitif nous garantit des innovations et le maintien du haut niveau des soins que nous avons en Suisse. En plus, la prise en main par l'état paralyserait la responsabilisation et l'autodétermination des assurés.

Après discussion, les délégués se décident pour un *non* convaincu (41, contre 5 oui 4 abstentions)

Nous vous remercions de bien vouloir informer vos lecteurs et auditeurs du contenu de ce communiqué. Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à Marc Früh, membre du comité directeur UDF, au 079 673 08 16 ou à Markus Wäfler, ancien conseiller national 079 331 58 79.